



Bilan de **Compétences**



Link's

Link's est spécialisé depuis plus de 6 ans dans le développement professionnel et personnel des salariés des entreprises.

L'action de Link's porte à la fois sur des actions pédagogiques mais aussi à travers la réalisation de bilan de compétences.

Le Bilan de Compétences

L'approche développée par Link's positionne le Bilan de Compétences comme un outil de gestion des carrières et de développement personnel et professionnel permettant à son bénéficiaire d'élaborer un véritable projet professionnel personnalisé.

Pourquoi décider de réaliser un Bilan de Compétences ?

- Vous souhaitez réorienter votre carrière
- Des choix s'offrent à vous dans votre entreprise : quelle voie choisir ?
- Vous souhaitez faire un vrai point sur votre carrière
- Vous souhaitez mieux vous situer professionnellement
- Vous aimeriez être accompagné(e) dans la réflexion d'un autre projet professionnel
- Pour choisir la formation qui complète le mieux vos compétences
- Vous souhaitez évoluer dans votre entreprise, ou ailleurs

www.links-accompagnement.com

Links – Carré Haussmann 4 allée du Trait d'union Carré Sénart 77127 Lieusaint – Tél. 01 60 60 21 86

Pourquoi décider de réaliser un Bilan de Compétences ?

- Vous souhaitez réorienter votre carrière professionnelle
- Des choix s'offrent à vous dans votre entreprise : quelle voie choisir ?
- Vous souhaitez mieux vous situer professionnellement et faire un vrai point sur votre carrière
- Vous aimeriez être accompagné(e) dans la réflexion d'un autre projet professionnel
- Pour choisir la formation qui complète le mieux mes compétences
- Vous souhaitez évoluer dans votre entreprise, ou ailleurs

Que va m'apporter le Bilan de Compétences ?

- Faire émerger mes compétences et cerner mon fonctionnement professionnel
- Identifier mes talents professionnels et étudier leur transférabilité à un autre métier
- Bâtir un projet professionnel en s'appuyant sur mes savoirs, savoir faire, savoir être
- Dégager mes axes de progression pour construire des plans d'actions pertinents
- Rester pragmatique pour un projet réaliste
- Avoir un échange impartial avec un professionnel pour construire mon avenir professionnel

Le déroulement des Bilans de Compétences chez Link's

Les Bilans de Compétences comprennent des phases de travail et de réflexions personnelles et des phases d'entretiens en face à face avec le consultant. Ils répondent aux lois qui encadrent la pratique du Bilan de Compétences, ainsi qu'aux règles déontologiques propres au FONGECIF Ile-de-France et aux adhérents de la C.S.C.B.C (Chambre Syndicale des Centres de Bilans de Compétences).

Un Bilan de compétence se déroule sur une période de 6 à 8 semaines (2 à 3 mois) / (1 séance / semaine)

5 séances de 3h
Travail d'entretien de face à face avec le consultant

1 séance de 6 h
Travail personnel intersession

1 séance de suivi de 2 h
Travail d'entretien en face à face avec le consultant
(4 à 6 mois après la fin du bilan)

La durée totale cumulée d'un Bilan de Compétence est de 24 heures

16 heures en moyenne sont consacrées aux entretiens de face à face.

2 heures sont consacrées à la passation et la restitution des tests.

6 heures sont consacrées au travail personnel (rencontres, recherches etc.)

Le rythme des séances d'entretien

Chaque séance d'entretien est séparée de la suivante par un délai d'une semaine environ, nécessaire à la maturation de chaque étape du bilan.

Chaque entretien se traduit par :

- Une réflexion et un travail personnel sur soi-même (et ses projets),
- L'étude et l'analyse du précédent entretien afin de pouvoir avancer avec le consultant sur les points qui nécessitent un approfondissement,
- Un « débriefing » du travail personnel mené entre chaque séance
- Des retours du consultant guidant la réflexion

La relation entre le consultant et le bénéficiaire

Le rôle du consultant

Le consultant est un facilitateur, il est soumis à la confidentialité des échanges, du contenu de la synthèse (loi 91-1405 du 31/12/91) et au secret professionnel imposé par la loi (Art 378 du code pénal).

Le rôle du bénéficiaire

Un Bilan de Compétences est le fait d'une démarche personnelle et volontaire qui a pour objet d'identifier ses compétences personnelles et professionnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet concret et réaliste et le cas échéant, une formation.

La relation privilégiée entre bénéficiaire et consultant

- Le Bilan de Compétences est une démarche individuelle et le consultant reste le même durant la totalité du Bilan de Compétences.
- 16 des 24 heures d'accompagnement sont consacrées aux entretiens avec le consultant.

Des outils fiables

- Un itinéraire pédagogique éprouvé.
- Un choix de tests adaptés.
- Une méthodologie et un support d'enquête terrain adapté.

Différents outils sont proposés au fur et à mesure de la démarche, adaptés à votre situation :

OUTILS DE CONNAISSANCE DE SOI

- Un choix de tests adaptés.
- Portefeuille de compétences

OUTILS DE CONNAISSANCE DES METIERS ET DES ENTREPRISES

- Espace de documentation
- Support d'enquête terrain

ACTIONS	MOYENS	RESULTATS	DUREE / AMPLITUDE
PHASE PRELIMINAIRE (hors bilan)			
<ul style="list-style-type: none"> - Information sur le Centre, les méthodes et les outils utilisés - Description du déroulement du bilan et de ses aspects administratifs et légaux - Présentation du consultant et de son parcours - Détermination des motivations et des attentes du bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien individuel - Plaquette de présentation du centre 	<ul style="list-style-type: none"> - Le bénéficiaire est informé de la procédure bilan - Il établit un premier contact avec son consultant - Il formule avec lui des objectifs réalistes pour le bilan 	Environ 1h00
PHASE D'INVESTIGATION			
Séance 1 : ANALYSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL			
<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux de toutes les expériences professionnelles - Identification de l'ensemble des compétences clés et de celles qui sont transférables dans une autre zone d'activité - Mise en évidence du potentiel du bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien individuel - Test écrits - Supports écrits d'aide à la réflexion 	<ul style="list-style-type: none"> - Le bénéficiaire a une vision claire de ses compétences, de ses connaissances et de ses atouts - Il a évalué son degré de satisfaction à son poste actuel 	Entretien 3h00
Séance 2 : INVENTAIRE DES GOUTS & INTERETS PERSONNELS & MOTIVATIONS PROFESSIONNELLES			
<ul style="list-style-type: none"> - Passation et restitution des tests en ligne - Bilan personnel & professionnel : motivations, aspirations personnelles, valeurs, personnalité - Identification des points forts et des points à améliorer - Elaboration d'une liste de pistes professionnelles réalistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien individuel - Test en ligne: Intérêts, motivations professionnels, goûts - Supports écrits d'aide à la réflexion 	<ul style="list-style-type: none"> - Le bénéficiaire a hiérarchisé ses points forts, ses compétences transférables - Il a repéré ses zones de vigilance et points de progrès - Il a mis en lumière ses centres d'intérêts, ses motivations et ses freins 	Tests : 2h00 Entretien : 3h00
Séance 3 : SYNTHESE DU PARCOURS PROFESSIONNEL & DU BILAN PERSONNEL			
<ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement des pistes métiers / fonctions adaptés aux compétences, aux motivations et à la personnalité du bénéficiaire - Analyse des écarts entre chacune d'elles et la situation du bénéficiaire - Construction d'une méthodologie d'enquête permettant la validation de ces projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien individuel - Supports écrits d'aide à la réflexion- Méthodologie d'enquête - Outil Internet pour recherche de métiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Le bénéficiaire a sélectionné les pistes pertinentes et motivantes pour lui. - Il est prêt à les confronter à la réalité du terrain par une enquête métier 	Entretien 3h00

ACTIONS	MOYENS	RESULTATS	DUREE / AMPLITUDE
Intersession : 'ENQUETE' SUR LE TERRAIN			
- Le bénéficiaire poursuit son bilan et sa réflexion par un travail d'enquête métier pour confronter son ou ses projets à la réalité du terrain	- Rencontres et interviews de professionnels, recherche documentaire approfondie	Le bénéficiaire a une représentation réaliste de la pertinence de ses différents projets	6h00
Séance 4 : RESTITUTION DE L'ENQUETE & DEFINITION DES PROJETS PROFESSIONNELS			
- Exploitation des éléments d'enquête et synthèse des démarches effectuées - Mise en valeur du projet "porteur" et définition des projets alternatifs - Analyse des contraintes et des motivations liées à ce(s) projet(s) - Détermination des perspectives à moyen et long terme	- Entretien individuel - Outil Internet pour recherche de formations adaptées, veille métiers.	- Le bénéficiaire a une vision détaillée de son projet professionnel porteur, de ses projets alternatif - Il a identifié les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir	Entretien 3h00
PHASE DE CONCLUSION			
Séance 5 : VALIDATION & RESTITUTION			
- Elaboration concertée du document de synthèse par le consultant et le bénéficiaire : - Résumé des circonstances et du déroulement du bilan - Présentation détaillée des projets professionnels du bénéficiaire et des étapes de leur mise en œuvre - Information par le consultant sur la confidentialité dont fait l'objet ce document	- Entretien individuel - Document de synthèse	- Le bénéficiaire reçoit la synthèse écrite de son bilan - Il fixe avec le consultant la date de leur rendez vous de suivi	Entretien 3h00
PHASE DE SUIVI			
- Vérification de la pertinence des conclusions du Bilan - Point sur la mise en œuvre des plans d'action - Si nécessaire, ajustement de ces plans en fonction des événements survenus depuis la 5 ^{ème} séance	- Entretien individuel - Outil Internet	- La démarche du bénéficiaire est renforcée dans un sens cohérent avec le marché du travail	4 à 6 mois après la conclusion Entretien 1h00
			24 heures

Le + de Link's

Par ses activités liées au développement économique, Link's est en permanence plongée au cœur des problématiques économiques rencontrées par ses clients ; entreprises de tout secteur, institutionnels ou associations départementales.

Cette situation privilégiée lui permet aujourd'hui à la fois de bénéficier d'un riche réseau relationnel auprès de ces acteurs économiques mais aussi et surtout de maintenir son équipe de consultants en prise directe avec les réalités économiques actuelles. Les Bilans de Compétences s'inscrivent ainsi dans une démarche concrète, opérationnelle, en réponse directe aux attentes actuelles des entreprises.

Notre centre de bilan de compétences est habilité par le FONGECIF ILE DE FRANCE pour réaliser vos bilans de compétences.



Notre centre de bilan de compétences est habilité par UNIFORMATION pour réaliser vos bilans de compétences (financement des bilans de compétences pour les associations, coopératives, mutuelles.)



Tarif

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) ou du plan de formation
.....2 200 € H.T.

Dans le cadre d'une prise en charge Fongecif
.....1 750 € H.T.

Contact information et renseignement

Vous pouvez nous contacter du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

Par téléphone : 01 60 60 21 86

Par email : infos@links-accompagnement.com

Par Internet : www.links-accompagnement.com

Vous pouvez également contacter directement

Amandine Clavaud

Tel : 01 60 60 21 86

amandine.clavaud@links-accompagnement.com